

LE PETIT BULLETIN

Gazette du Montchabouillard



19h30 apéro festif !

Jambon rôti à l'os et sa farandole de légumes

Part de gâteau + verre de pétillant offerts

Soirée dansante

Expo photos

Sommaire

- Éditorial p 1
- Vie municipale 2
- Vie communale 6
- La Métropole 12
- Vie associative 14
- Infos pratiques 24



Mairie de Montchaboud
Tél/Fax : 04 76 68 29 96
mairie-montchaboud@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture mairie
mardi : 10-12h /13-16h
mercredi : 10-12h
jeudi : 14-18h

Vie Municipale

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Nous y sommes : dernière ligne droite pour ce mandat !

Ces six dernières années auront été riches en évènements tant nationaux que internationaux ;

De la covid-19 et ses confinements jusqu'aux canicules successives, en passant par des mouvements sociaux sans précédent, le retour à des guerres atroces, une instabilité aussi bien nationale que mondiale, notre environnement se dégrade et nous rappelle aux dures réalités de notre évolution.

L'avenir semble de moins en moins rose et il devient très difficile de nous projeter sur la vie des futures générations.

Je garde malgré tout l'espoir que la tendance puisse s'inverser, que ces futures générations sauront mettre à profit les erreurs du passé et amplifier les bonnes choses qui ont tout de même été réalisées.

Après ce regard en demi-teinte sur le monde qui nous entoure, je reviens sur notre village ;

L'évènement marquant pour nous en ce mois de septembre, après la rentrée scolaire de nos enfants, sera sans conteste les 50 ans de la Maison Pour Tous ! La MPT, association incontournable de Montchaboud, organisatrice de tant d'évènements festifs et culturels qui a fait « vivre » notre village pendant toutes ces années.

Je veux ici, en mon nom et celui du conseil municipal, remercier Valérie Billondeau et toute son équipe, pour leur engagement, leur énergie, leur dévouement.

Valérie nous a annoncé sa prochaine démission et celle de son bureau, et même si le challenge sera difficile à relever, nous espérons tous que des volontés se manifesteront pour reprendre le flambeau...

Un deuxième évènement aura lieu au mois d'octobre ;

Nous allons « enfin » démarrer notre projet sur le terrain acheté et afin de préparer les étapes pour les années à venir, **je vous invite avec mon équipe municipale à une réunion publique le vendredi 17 octobre.**

Réservez la date et venez nombreux !

Votre Maire,

Guy Soto

Vie Municipale

Conseil Municipal du 25 juin 2025

Présents : 6 ; Pouvoir : 1 ; Excusée : 1

DELIBERATIONS :

Opération « Les Vernes » Acquisition de la parcelle cadastrée AA 116, sise Lieu-dit les Vernes pour une superficie cadastrale de 2932 m2 au prix de 447441 euros HT :

7 voix pour

Autorisation donnée à M. Le Maire de signer un marché de prestations et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. M. le Maire propose au conseil municipal de signer avec Inovaction une mission de pilotage administratif, financier et technique du lotissement communal « l'Oliva » :

5 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

Représentation des communes au sein du conseil Métropolitain: création de 9 sièges supplémentaires :

7 voix pour

L'intégralité des délibérations et arrêtés sont consultables sur le site :

<https://mairie-montchaboud.fr>

- Article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021,
- Décret n°021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

**M. le Maire et le conseil municipal
vous convient à une réunion publique
Le vendredi 17 octobre à 18h30
à la salle polyvalente**

Lors de cette réunion, nous vous présenterons le projet de lotissement de la parcelle cadastrée AA116 acquise par la commune.

Nous comptons sur votre présence !

Du côté des jeunes...



La rentrée scolaire a eu lieu le 1 septembre pour les élèves de l'école primaire.

A cette occasion, boissons et viennoiseries étaient offerts par le sou des écoles.

20 enfants de Montchaboud sont inscrits cette année à Brié-et-Angonnes, notre école de référence.

Par délibération en date du 06 novembre 2024, la Commune de Montchaboud, par sa Commission Action sociale, a souhaité favoriser l'accès aux loisirs des jeunes et contribuer ainsi à l'amélioration du pouvoir d'achat des familles résidentes.

Qui est concerné?

Vous êtes résident de Montchaboud et votre enfant est inscrit dans une structure pour pratiquer à l'année une activité sportive, culturelle ou artistique, pour l'année scolaire 2025/2026. L'enfant doit être scolarisé en maternelle ou école élémentaire.

Cette aide est possible pour **une activité par enfant** sur l'année scolaire 2025-2026.

Sont pris en compte les frais d'adhésion, d'inscription, de licence, de cours.

Sont exclues: les cartes d'abonnement ou entrées individuelles telles que cinéma, spectacles, piscine ou parcs d'attraction, centres de loisirs.

L'aide est attribuée selon un barème dégressif pour les familles avec un quotient familial inférieur à 1800 euros.

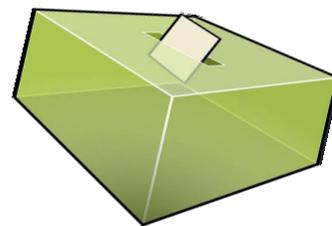


PASS culture, sport et arts

Les demandes seront à déposer en mairie entre le 8 septembre et le 15 octobre.



Vie Municipale



Elections municipales 2026, nouveau mode de scrutin

La liste doit être composée
alternativement d'un candidat de chaque
sexe homme/femme ou inversement

En 2026, les citoyens seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars pour les élections municipales. Mais de nouvelles règles vont accompagner ce prochain scrutin.

. En application de **la loi du 21 mai 2025**, les prochaines élections municipales en mars 2026 marquent un changement majeur :

Le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : **les électeurs ne peuvent plus modifier les listes..**

Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir. Un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.

- **le conseil municipal est réputé complet** s'il compte au moins 9 élus dans les communes de 100 à 499 habitants.
- Source : <https://www.info.gouv.fr/actualite/municipales-2026>

Suppression du panachage
Interdiction de rayer une
personne sur la liste
Le bulletin serait nul

Vie Communale

L'espace multi-loisirs



La sécheresse estivale n'a pas été favorable au semis du gazon pour le sol du City parc.

Il sera temps de replanter en septembre, en espérant un peu de pluie pour favoriser la pousse. Après le semis, il ne sera pas possible de rentrer dans l'enceinte du parc pendant 2 mois minimum. L'inauguration annoncée est retardée d'autant.

Les nombreux amateurs de pétanque fréquentent déjà très régulièrement le site, mais le projet de la municipalité est de proposer une aire conviviale de rassemblement intergénérationnel. La prochaine phase sera l'installation de bancs et de tables, puis d'un barbecue et d'une table de ping-pong.

Une conscience collective du bon usage des lieux et de son accès sera indispensable pour ne pas dénaturer ce bel environnement et

respecter la tranquillité des promeneurs et des riverains du chemin des vignes.

Si l'accès en voiture est accepté pour ne pas pénaliser les personnes les plus âgées ou pour transporter des charges lourdes, le bon sens reste de mise avec la pratique de covoiturages et le respect de la vitesse autorisée par arrêté municipal à 20km/h.

N'oublions pas que ce chemin est depuis toujours un lieu apprécié pour les promenades à pied en famille.

La consommation d'alcool sur ce lieu public est pour l'instant tolérée dans la limite de la législation pour les conducteurs de véhicules, et si elle n'entraîne pas de comportements inadaptés.

Il est de la responsabilité de chacun de garder ce lieu propre, et serein !



Vie Communale

Arbres près des fils électriques: quand faut-il s'inquiéter?



Le 19 juillet 2025, un début d'incendie s'est déclaré chemin des Fontanettes, maîtrisé rapidement grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Des câbles électriques dénudés par le frottement de branches d'arbres ont provoqué un court circuit et engendré ce sinistre. Dans le contexte de sécheresse de cet été, ce feu aurait pu s'étendre et causer de graves dégâts .

Cet accident rappelle à chacun sa responsabilité en terme d'entretien des abords de sa propriété.

- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire du terrain concerné est responsable des dommages causés sur la ligne. Enedis est en droit de demander la réparation des préjudices subis.

Enedis rappelle que « près de 40% des pannes de courant sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les lignes électriques »

« Vous souhaitez élaguer des arbres sur la voirie, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- *l'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé.*
- *l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.*
- *L'arbre est planté en propriété privé et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.*
- **Faites appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis via [le formulaire Déclaration d'Intention de Commencement de travaux](#) »**

Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne, mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'Enedis.

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

Un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.

Vie Communale

La Municipalité en partenariat avec

**Le CCAS de BRIE- ET- ANGONNES vous propose un séjour dans
Le Cantal du 4 au 11 octobre 2025**

Family Hôtel 19 avenue Emile Duclaux 15800 VIC-SUR-CERE

**Réservé aux plus de 65 ans, inscriptions à la mairie de Montchaboud avant le 15
septembre**

Aide de la municipalité : 50 euros par personne

*Mercredi 3 septembre, c'est la rentrée pour les cours d'activité physique adaptée donnés à la
salle polyvalente de Montchaboud tous les mercredis de 9h à 10h.*

*C'est grâce à la commission des financeurs pour la perte d'autonomie (qui chaque année
attribue des subventions aux porteurs de projets désireux de mettre en place des actions
collectives de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de 60 ans et plus) que
ces cours existent à Montchaboud !*

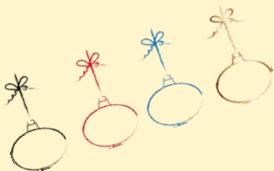
*Pendant 1 heure, on travaille la mobilité des bras et des jambes, on fait du renforcement, de
l'équilibre, quelques exercices de cardio et parfois même on joue !*

*Chacun fait avec ses capacités, pas de pression, le tout est de bouger et de passer un moment
agréable en travaillant !*

*Actuellement le cours compte une quinzaine de personnes mais si vous aussi vous voulez
participer, n'hésitez pas à contacter la Mairie.*

Laetitia Raes

Le traditionnel repas des anciens est prévu le :



Samedi 13 décembre



Le menu et les invitations seront envoyés
ultérieurement, mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date sur votre
agenda !

ETAT CIVIL

Mariage :

Rémy Fontaine et Laurence AMIEUX



URBANISME

Demandeur
VIAN Odette

Parcelle
AA95

Projet
Pergola

Décision
Favorable le 15/05/25

Vie Communale

La réserve communale de sécurité civile

Le 25 avril, Aurélien Telmon, Claudine Verollet et Véronique Fetrin, conseillers municipaux en charge de la mise à jour du PCS ont convié les habitants à une réunion publique d'information, notamment sur la question de la réserve communale de sécurité civile qui est inexistante à ce jour.

A la suite de cette réunion, des habitants du village se sont portés volontaires. Les possibilités de formation, actuellement à l'étude, seront prochainement proposées aux volontaires.

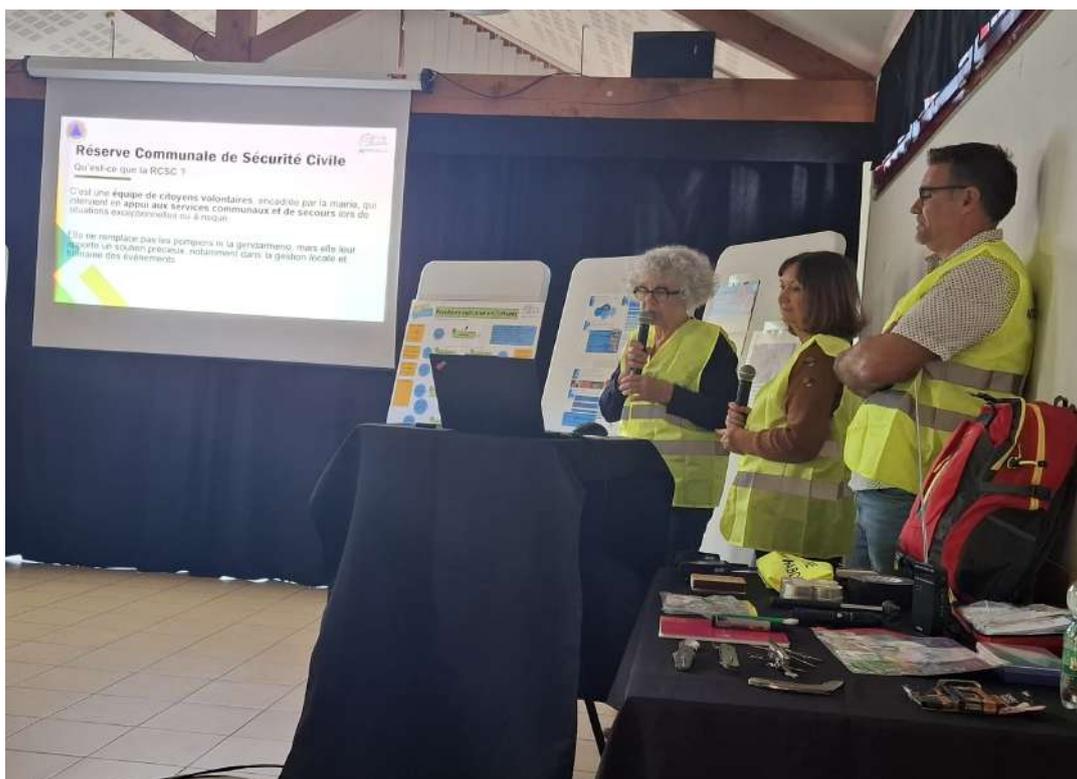
Il est encore temps, pour ceux qui le souhaiteraient, de se faire connaître auprès de la mairie. Une rencontre pour répondre à toutes les questions aura lieu avec les personnes intéressées avant tout engagement .

*La réserve communale de sécurité civile (RCSC) est constituée de citoyens **volontaires et bénévoles**.*

En cas de crise, la réserve communale pourra apporter son soutien aux populations sinistrées, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours. Elle pourra également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire communal ainsi qu'au rétablissement des activités.

Cette réserve, placée sous l'autorité du maire, a vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, tels que le soutien et l'assistance de la population. Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Source : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites>



Exposition Gilles Renou

les 6 et 7 septembre de 15h à 18h, salle polyvalente

Entrée libre

« avec la photo, tu vas faire un dessin, mais avec de la lumière au lieu d'un crayon »



Crédit photo Vincent Martin

La photo est pour toi une passion, à quelle période de ta vie as-tu découvert cet art et dans quelles circonstances ?

En 1971 ! J'étais en 6ème, j'avais un bon copain qui dessinait. Il vous regardait et en 5 mn était capable de croquer votre portrait. J'étais admiratif de ce qu'il faisait et je me suis inscrit au cours de dessin dans le cadre des travaux manuels et éducatifs du collège.

Mais après un trimestre le professeur m'a dit « Gilles, tu es l'échec de ma carrière ». C'était très dur, mais avec un papier et un crayon, il est vrai que je n'arrivais pas à grand-chose. Paradoxalement, il m'a peut-être rendu service !

J'étais assez triste. Mon prof de Maths l'a remarqué et je lui ai raconté. Par un heureux hasard, il était le responsable du club photo du collège et m'a invité à le rejoindre, en me disant « avec la photo, tu vas faire un dessin, mais avec de la lumière au lieu d'un crayon »

Magnifique phrase qui résonne encore à chaque fois que je m'apprête à déclencher !

Et, dès que j'ai mis mon œil dans le viseur, tout m'est apparu limpide : la position du sujet principal, les lignes de fuite, la composition... comme si j'avais toujours fait ça. L'appareil photo ne m'a plus jamais quitté.

J'étais aussi passionné d'histoire. Je me promenais avec mon appareil photo dans les vieilles églises et les ruines de mon village dans l'Essonne.

J'aimais aussi beaucoup parler avec les

ouvriers des papeteries ou des Grands Moulins à Corbeil-Essonnes (grande ville ouvrière des années 60-70), dans une ambiance digne des films de Michel Audiard, avec des personnages la bicyclette à la main et le béret de travers.

J'ai réalisé un cliché à cette période qui a été publié dans « l'Humanité dimanche » par un délégué syndical, mais pas sous mon nom ! C'était la photo d'un ouvrier qui se secouait en sortant des Grands moulins, avec un nuage de farine autour de lui, tel un fantôme.

Qu'est ce qui te passionne dans cet art ?

L'émotion que les photos procurent ! L'art, quelle que soit sa forme, un tableau, une aquarelle, un poème, un livre ou une œuvre musicale passent avant tout par une émotion...

Toutes tes œuvres sont en noir et blanc, pourquoi ce choix ?

La couleur peut entrer dans la composition si elle est l'émotion première et la composante essentielle d'une photo. Par exemple, je pense à Cuba, ses habitantes aux robes multicolores et ses voitures colorées, une éruption volcanique, ou aux délicates nuances d'une fleur de montagne.

Mais la couleur est prégnante, elle peut être un masque. Si on l'enlève, on se concentre sur l'essentiel. Le noir et blanc donne de la sincérité à la photo patrimoniale et parfois un peu de nostalgie.

Comment choisis-tu les thèmes de tes expositions ?

J'aime la photo animalière, en couleurs pour ce thème. L'attitude des animaux exprime énormément d'émotions. Mais le patrimoine et l'histoire me passionnent et restent mes thèmes privilégiés.

Parfois, je ne choisis pas vraiment, une rencontre pouvant m'entraîner vers d'autres découvertes. Je pense à ce monsieur très âgé qui, dans l'Oisans m'a vu sortir d'une ruine et m'a dit « *qu'est-ce que tu cherches là-dedans, il n'y a que des vieilleries et de la poussière* », « *Et bien justement, c'est ce que j'aime !* ». Alors, il me répond « *si tu aimes la poussière, va en Matheysine !* »

Et il m'a longuement raconté des anecdotes sur sa vie en Oisans, dont son travail au moment de la construction du barrage du Chambon. Du bonheur et des idées de photos !

N'étant pas de la région, je ne connaissais pas la Matheysine, mais quelle richesse patrimoniale !

Montchaboud accueille ton expo « Grenoble, fragments de ville ». Peux-tu nous parler de ton approche par la photo de cette ville aux multiples facettes ?

Je suis arrivé à Grenoble en 2012. Mes collègues qualifiaient Grenoble de « vieille ville de province, sans grand intérêt » Alors, j'ai fait les musées pour la comprendre.

Des jours d'errance et d'observation m'ont permis de découvrir qu'en prenant la peine de lever la tête ou de baisser les yeux on peut voir une multitude de détails intéressants, des petits fragments, qui mis bout à bout racontent Grenoble.

Combien de temps faut-il pour construire une expo de ce type avec 36 clichés ?

J'ai mis 5 ans ! Quand je découvre un sujet intéressant, je tourne autour avec mon viseur et je cherche comment l'appréhender. Parfois, je reviens à une autre heure, une autre saison, ou pendant une autre atmosphère après un orage

par exemple, jusqu'à ce moment unique où quelque chose me capte.

Quelle sera ta prochaine exposition ?

« Matheysine, terre d'histoire » Elle aura lieu du 12 septembre au 12 novembre à Bernin dans la salle du Conseil de la Mairie.

Quand on raconte l'histoire de la Matheysine, on pense tout naturellement aux mines, au charbon. Mais je suis remonté beaucoup plus loin dans l'histoire.

En se promenant dans les villages, on découvre une richesse historique incroyable. La Matheysine a toujours été une terre de passage du Nord au Sud. Nombreux sont ceux qui l'ont traversée ou y ont vécu : Une Princesse de Bourgogne, un Maréchal Connétable de France, un Roi et son Ministre Cardinal, un Pape en exil, un Empereur des français...



Crédit photo Gilles Renou

« J'ai cherché dans chaque village des traces de ce qui fait l'identité de la Matheysine à travers la vie rurale, la religion, l'industrie, l'histoire. »

www.photogire38.com

La Métropole

Brusque coup d'arrêt pour Oui Pub, les autocollants Stop pub reviennent



L'État a mis un terme à l'expérimentation Oui Pub, qui pourtant avait fait ses preuves sur le territoire de la Métropole.

Depuis le mois de mai, le Stop Pub est de nouveau en vigueur.

Depuis juillet 2022, Grenoble Alpes Métropole participait activement à l'expérimentation nationale Oui Pub, lancée dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

Le principe ? Seuls les foyers arborant un autocollant Oui Pub sur leur boîte aux lettres pouvaient recevoir des imprimés publicitaires non adressés, notamment les publicités et catalogues des grandes surfaces.

L'idée était d'inverser la philosophie du Stop Pub que l'on connaissait jusque-là. La démarche s'est révélée fort efficace puisqu'en moyenne, **la quantité de papier ramassée dans les poubelles des territoires concernés a été quasiment divisée par deux (- 48%).**

De son côté, **la Métropole a observé une chute de 90 % des prospectus dans les poubelles entre 2019 et 2023, soit 4300 tonnes de papier en moins.**

Ce chiffre n'est pas seulement dû à Oui Pub, les industriels ayant déjà commencé la démarche de réduction de leur production papier. Mais le dispositif a considérablement boosté cette diminution.

Or, le 30 avril dernier, le couperet est tombé. **Par une décision unilatérale, le ministère de la Transition écologique a mis fin à l'expérimentation, rétablissant dès le 1^{er} mai le dispositif Stop Pub comme norme nationale.**

Une volte-face qui surprend les collectivités impliquées, tant elle semble en contradiction avec les échanges menés au fil des comités d'évaluation nationaux.

Face à cette décision, la Métropole a adressé un courrier au ministère pour exprimer son incompréhension, tout comme aux parlementaires locaux pour relancer une dynamique législative autour de Oui Pub.

En attendant, le dispositif Stop pub redevient la norme, les autocollants sont disponibles en mairie.

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/>



La Métropole

La numothèque, Késako?



- La numothèque est une bibliothèque numérique, **accessible en ligne à tous les habitants** des 49 communes de la Métropole.
- Elle propose des contenus numériques en ligne tels que livres, films, musique, journaux, cours d'autoformation, collections patrimoniales...
- Le service est **gratuit pour tous les inscrits dans l'une des bibliothèques municipales** du territoire métropolitain.

Si vous n'êtes pas inscrit en bibliothèque et résidez sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, vous pouvez obtenir un accès d'un mois en vous inscrivant en ligne. Pour prolonger votre abonnement, il vous suffira ensuite de vous rendre dans une bibliothèque.

- Bibook : livres et livres audio pour adultes et adolescents
- Storyplay'r : albums jeunesse à lire et à écouter
- CinéVOD : films de fiction, d'animation et documentaires pour adultes et jeune public
- musicMe : albums musicaux de majors ou de labels indépendants à écouter en ligne ou depuis l'application
- Les yeux doc : films documentaires
- Europresse : presse régionale, nationale, internationale et spécialisée
- Bouquet presse de Tout apprendre : magazines et journaux
- Toutapprendre : cours en ligne (code de la route, soutien scolaire, langue, arts et loisirs...)
- PaGella : collections patrimoniales numérisées de la Bibliothèque municipale de Grenoble

<https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/>

Vie Associative



La première fête de la musique à Montchaboud

Depuis le 21 juin 1976, la musique se fête à travers les rues de toutes les villes, aux quatre coins de la France. Professionnels ou amateurs partagent leur passion sur les différentes scènes proposées. Le choix est vaste et chacun se pose la question « *on va où pour la Fête de la Musique ?* ». Cette année pour les habitants du village, la réponse était évidente : À Montchaboud !

Le défi audacieux lancé par le Chab'kfé et soutenu par la l'équipe municipale a été relevé haut la main, 3 groupes, 3 lieux, 3 ambiances. Le groupe de rock local 2F1T (2 fêlés, 1 tondu) s'est produit à la grange prêtée pour l'occasion par la famille Mathieu, suivi des Big Bearded Kris, les talentueux bluesmen sur l'ancien terrain de boules. Et, pour clôre la soirée, les rythmes et chants envoûtants de Seg Taaba Land ont résonné dans la cour de la mairie.

Rudy Loiodice, habitant de Montchaboud, et les 2F1T





Seg Taaba Land, la terre des rencontres, France et Burkina Fasso. Une fusion de l'african rock blues de Zabda et la transe électronique d'Aradio Sciamano.

Les Big Bearded Kris et leur cigar box guitar, instrument de fortune inventé à la fin du 19^{ème} siècle aux US par les musiciens afro-américains, une boîte à cigare, un manche à balai et 3 ou 4 cordes.



Vie Associative

Un banquet gaulois !

Mais qui étaient ces voyageurs sortis tout droit d'une BD pour visiter notre village le 17 mai ?

Pour leur faire honneur, Lucien Chiaramonte a fait tourner des cochons de lait à la broche dès le lever du jour et mis des gratins de pommes de terre au four.

Le kir à la châtaigne a coulé à flots, et une centaine de convives se sont attablés pour partager ce moment hors du temps.

Gageons qu'ils reviendront l'année prochaine pour le plus grand plaisir des villageois !



Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée festive !



Vie Associative



Chab'Kfé

Le programme 2025/2026 du Chab'Kfé est en cours, mais les premières dates sont à noter :

Réouverture le 5 septembre :

Avec la présence de Gilles Renou, photographe :

Collation offerte à partager !

Samedi 18 octobre :

Karaoké live : montez sur scène avec des musiciens en live !

Samedi 6 décembre :

Le groupe « Rhum et des Cadences » viendra du Touvet nous faire vibrer et danser sur ses reprises pop Rock !

Samedi 16 janvier :

Théâtre : « Dé charge mentale », regards de femmes sur le quotidien



Vie Associative

La Maison pour Tous

« Galerie des couleurs »

« Les artistes ont été invitées à explorer des thèmes audacieux, inattendus qui ont intrigué et parfois dérouté » Valérie Billondeau



Le vernissage de l'atelier « Galerie des couleurs » a eu lieu le 26 juin. La maison pour Tous et les artistes ont reçu les villageois avec générosité autour d'un pot et d'un appétissant buffet.

Et chacun a découvert les différents thèmes travaillés :

« l'iris de l'œil, à partir de la photo de leur propre iris ; les dents, intrigantes et expressives ; l'OSB, support brut, singulier, mais tellement vivant et enfin les créations libres »

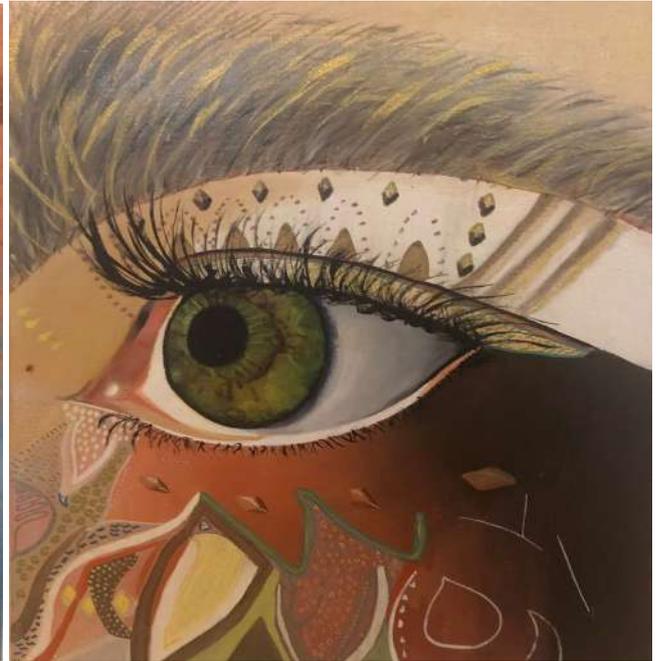
« Cette diversité, c'est ce qui fait la richesse de cette exposition. C'est un atelier vivant où se croisent les regards, les talents, les sensibilités. Aucun niveau n'est exigé ici, seulement la volonté d'oser, d'explorer, de s'exprimer à travers la peinture »

« chaque œuvre ici vous propose un fragment de monde, un morceau d'âme, une porte vers autre chose »





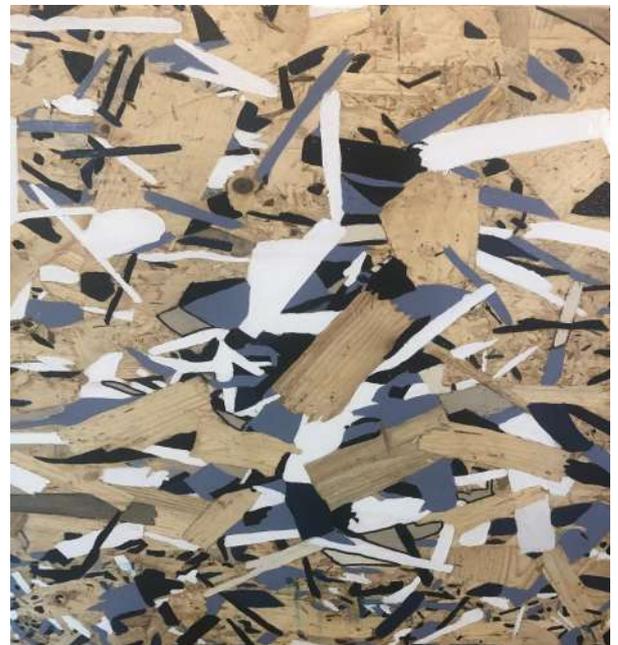
« L'iris est une porte, celle qui filtre la lumière, qui module ce que nous voyons. La fenêtre de l'âme, disent certains »



« Les dents, symboles de force, de douleur. Elles rappellent notre animalité, mais aussi notre fragilité physique, notre humanité »

« L'OSB, brut, hétérogène, fait d'éclats, il porte en lui la mémoire de l'arbre tout en étant une matière recomposée, presque artificielle.

Il nous rappelle que l'art naît aussi de la contrainte, de l'imperfection, du recyclage »



Textes et photos de Valérie Billondeau

Félicitations à toutes les artistes de l'atelier !

Merci à Josette Caucau, Michèle Chabert, Lucette Billondeau, Odette Vian, Jaklyne Guedj, Michèle Archier, Odile Voillot et à Valérie Billondeau pour ce moments de partage.

Vie associative

La Maison pour tous



La MPT fêtera 50 ans d'activité associative, le 20 septembre à partir de 19h30

Au programme : après un apéritif festif, vous pourrez déguster un jambon à l'os rôti accompagné de petits légumes, le tout pour 12 euros.

Le gâteau et un verre de pétillant seront offerts.

Avant de profiter de la piste de danse, chacun pourra découvrir une exposition exceptionnelle de photos : 50 ans de souvenirs, de moments festifs partagés, d'entraide et de projets menés en commun !

Reprise des activités 2025/26 :

- yoga : à partir du mardi 16 septembre de 19h à 20h15

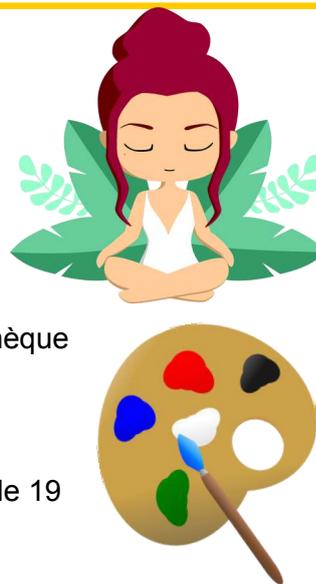
Inscriptions prévues à la première séance

Possibilité d'une séance gratuite pour les nouveaux participants pour découvrir l'activité

210 euros à l'année (3 chèques de 70 euros) + un chèque d'adhésion à la MPT de 10 euros.

- Pilates : avec Barbara Thermes

- Atelier peinture : à partir du mercredi 17 septembre de 19 à 21h



AG ordinaire de la MPT

le 3 octobre à 20h30

à la salle polyvalente

Avec, à l'ordre du jour, l'élection d'un nouveau président pour l'association

Vie Associative

Bonjour à tous et toutes !!

Nous reprenons tranquillement le chemin de la rentrée, et de la reprise des activités !!

Voici quelques informations !

Les séances de Pilates reprendront le lundi 22 et le mardi 23 Septembre.

Horaires théoriques Lundi 18h30 et 19h30 Mardi 9H. A confirmer suivant la demande.

Groupe de 7 à 10 personnes, séance de 50 minutes. Les cours s'étaleront du 22 septembre jusqu'au 2 juin.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les inscriptions se font pour la période complète en priorité, règlement en 3 fois à l'ordre de la MPT. (Inscriptions au trimestre selon place restante et au cas par cas)

28 séances le lundi, soit 93 euros par trimestre et 29 séances pour le mardi soit 96 euros par trimestre.

Ne pas oublier de prendre la cotisation MPT !

N'hésitez pas si vous avez des questions .

Les inscriptions sont ouvertes, vous pouvez donc me contacter par mail ou téléphone.

Barbara Thermes

Esprit Libellule 06 64 65 12 35

espritlibellule1@gmail.com

<https://www.facebook.com/share/164pnfX1Kq/>



Expo « Galerie des couleurs 2025 »

Crédit photos :

Valérie Billondeau

Et dans les communes voisines ?

Conférences de tous les savoirs

L'UIAD (Université Inter-âges du Dauphiné) propose un panel de conférences aux thèmes variés. Il faut adhérer à l'association (50 euros) et il est possible ensuite de s'inscrire à l'unité (5 euros) ou aux 33 conférences organisées pour 45 euros

Inscriptions: en ligne : <https://www.uiad.fr/> ou sur place : [2 Square de Belmont, 38000 Grenoble](#)

Programme du 1er semestre 2025-2026 : Mardi à 14h30 à l'Auditorium Champon, 11 av. Général Champon, 38100 Grenoble

30 septembre : Jean Serroy, Prof d'Université émérite, agrégé et docteur ès lettres

Les poètes fantaisistes

7 octobre : Eric Gaussier ,Prof. Univ.Grenoble Alpes spécialiste de l'IA

Semaine nationale de la science, Intelligence(s)

14 octobre, Semaine Bleue Partenariat Uiad / Ville de Grenoble :Mr Bruno Gachet, PAGI,
Forum intergénérationnel, Alimentation et santé, à la Maison des associations

4 novembre: Philippe Morel HYDRO 21

La Houille Blanche

18 novembre : Susan Blates

Winston Churchill

25 novembre : UIAD

Lab informatique

2 décembre : Dr Eric Baccard, Expert Honoraire Agrée par La Cour De Cassation

Tribunal international de la Haye, Médecine légale

9 décembre : J.L. Bonaventure, Sauvegarde du Patrimoine et Informations d'Autrefois

La Pierre de l'Echaillon, St Quentin sur Isère

16 décembre : Patrick Blouet

Climat, Energie, Economie, Société : la quadrature du Cercle

6 janvier 2026 : UIAD

Lab de la Paix (démarche citoyenne avec le soutien de « l'école de la paix »)

13 janvier : Karine Madrigal, Egyptologue Musée Champollion

Ramsès II : pharaon légendaire

20 janvier : J.P. Demouille

Migrations humaines anciennes



LA FÊTE DES 80ANS



DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



Le Samedi 25 octobre 2025

18h00 à La locomotive

261 Route d'Uriage

38220 Vizille

ENTREE LIBRE



Ne pas jeter sur la voie publique

CETTE BELLE SOIRÉE FESTIVE SE DÉCOUPE EN 3 TEMPS:

80 ans d'actions - Histoire du Secours populaire français



Solitaires en lectures et chansons - Compagnie Partage



Concert - l'Harmonie de Vizille



Infos pratiques

La campagne de fauchage d'automne 2025 aura lieu sur notre commune semaine 39. Cette prestation sera effectuée par les agents du secteur voirie grand sud de Grenoble Alpes Métropole. Nous vous rappelons que la date d'intervention peut dépendre des conditions météorologiques et du degré de croissance de la végétation mais également d'impondérables.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter : la mairie de Montchaboud

Maison médicale de garde de Vizille

Dans le cadre de la permanence de soins ambulatoires, la commune de Montchaboud est rattachée à la maison médicale de garde de Vizille.

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-end. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant :

0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure.

Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

ESPACE FRANCE SERVICE "LA SOURCE"

Ses missions : La médiation sociale et l'aide aux démarches administratives : CAF, CPAM, CMU, CARSAT, Impôts, Banques, Pôle Emploi, Administrations, Logement, etc...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h SANS RENDEZ-VOUS

Pôle de Services Publics "La Source" - 1, square Alfred Poncet - 38220 VIZILLE (face à La Poste) Tél. 04 76 78 86 42 Courriel : vizille@pimmsmediation.fr



ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP

Des aides existent

Rester dans son logement est un signe d'autonomie



Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elles

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence départementale d'information sur le logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

(Ce support est disponible en mairie)

Infos pratiques

Petites annonces

Au fil d'Élo
Couture et broderie
Fait main à Vaulnaveys-le-Haut

Léza déchet - Univers bébé - Accessoires



Élodie QUEYRAS - 06.08.03.89.41
_au_fil_d_elo
<http://elodiequeyras.wix.com/aufildelo>



Praticienne en massage bien-être
Venez vous ressourcer, vous détendre

Je vous propose divers massages adaptés à votre besoin du moment
Pensez à vous et à vos proches
Possibilité de bons cadeaux
N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements

tél : 06.83.93.23.65
Chrystèle Mathieu

LC DÉLICES

TRAITEUR SUCRÉ / SALÉ
ARTISAN PÂTISSIER

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Le bon goût du Fait maison

Laurence

06 95 70 58 25
contact@lcdelices.fr
75 route du village 38220 Montchaboud

lcdelices.fr
lcdelices38
LC.Delices38

Bellevue PAYSAGE

LE DEUX LÉZ & THARON Eijon - Montchaboud
Tél: 07 82 86 73 79
bellevue.paysage.beer@gmail.com

Spécialité pour un été agréable :

- Taille et robotage de haies
- Tonte, désherbage, débroussaillage
- Entretien du jardin
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux paysagers et création

Profitez de 50% de crédit d'impôt pour les travaux éligibles aux services à la personne :
Demandez nous pour plus d'informations



Les bénévoles du comité Drac-Romanche du Secours Populaire 33 rue Argoud à Vizille vous remercient pour vos dons tout au long de l'année.

Nous vous informons que « la p'tite boutique » est ouverte à tous, les vendredis de 15h à 17h30 ainsi que le samedi matin de 9h à midi.

Venez chiner, fouiller, trouver des articles en tous genres, linge de maison, vêtements pour tous et toutes, petits bibelots, livres, jouets... Une faible participation financière vous sera demandée. Les fonds récoltés servent à faire vivre la solidarité envers les personnes les plus démunies de notre secteur géographique.

Alors venez, osez entrer. Nous serons ravis de vous accueillir.
A bientôt Les bénévoles 04 76 78 91 38



Infos pratiques

Mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 76 78 98 50 (Vizille)
Pompiers : 18
SAMU : 15
Maison Médicale de Garde : 0 810 15 33 33
Urgence depuis un portable : 112

CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie
de Vizille tel : 04 76 78 98 50
n'oubliez pas de leur signaler la
période de votre absence

RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et
de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h

LES HORAIRES DE VOS DECHETERIES **0800 500 027**



Nouveaux horaires à compter du 1er juillet 2024

Champ sur Drac et Vizille : Mardi et mercredi : 8h15-14h15, jeudi : 8h15-12h15
Vendredi et samedi : 8h15-12h / 13h-17h30
(Du 1er juillet au 31 août : du mardi au samedi : 8h15-14h)

Vaulnaveys Le Haut : Lundi au samedi : 8h15-12h / 13h-17h30
(Du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi : 8h15-15h, le samedi : 8h15-12h/13h-17h)

Le Petit bulletin est une publication de la mairie de Montchaboud
75 route du village - 38220 Montchaboud
Téléphone /Fax : 04 76 68 29 96
E.mail : mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy SOTO
Rédaction : Véronique Feltrin

Tirage : 103 exemplaires distribués en boîtes aux lettres et 59 envoyés par mail